

Déclaration de l'Unjci

L'Unjci dénonce et condamne la violation de la liberté de la presse dont ont été victimes plusieurs de ses membres de la part des policiers du 22^{ème} arrondissement d'Angré et de la préfecture de Police d'Abidjan.

➤ Les faits

La structure Totem Communication a été sollicitée par le député de Facobly, EVARISTE Meambly, par ailleurs président sortant du Conseil régional du Guemon pour l'organisation d'une conférence de presse le mardi 23 octobre au siège de ladite structure qui abrite également les bureaux du journal l'Intelligent d'Abidjan et du journal en ligne afrikipresse.fr.

Totem Communication a adressé une invitation par annonce publicitaire à tous les médias pour la couverture de cette conférence de presse. Plusieurs journalistes ont répondu présent le matin du mardi 23 octobre 2018.

Cependant, dès 8 heures 30, des policiers du 22^{ème} arrondissement et de la Préfecture de police ont assiégé les lieux à l'effet d'empêcher que la conférence de presse se tienne. Ils n'ont brandi aucun mandat officiel.

Il s'en est suivi une altercation qui a duré au moins trois heures entre le député, les journalistes et les policiers.

➤ Condamnation

L'Unjci s'insurge contre cette atteinte grave à la liberté de la presse.

L'Unjci condamne avec la dernière énergie cette bavure de la part des policiers. L'Unjci demande aux autorités compétentes d'ouvrir une enquête afin de situer les responsabilités des uns et des autres et que des sanctions exemplaires soient prises contre les auteurs d'un tel acte.

L'Unjci apporte son soutien ferme à Totem communication, au journal l'Intelligent d'Abidjan, à Afrikipresse.fr ainsi qu'à leurs personnels respectifs.

Fait à Abidjan, le 23 octobre 2018